

**ECOLE LES 3 VILLAGES**  
**Conseil d'école du 12 mars 2019**

**Présents :**

Enseignants : Mesdames Alvoët, Aureau, Beau, Bouscavet, Geneslay, Jamet, Le Guellec, Levêque, , Pairé, Richard, Robillard, Rousselle, Trico et Messieurs Bertrand, Dufrenne, Le Druz, Robillard

Parents d'élèves : Mmes Bellanger, Davy, Evanno, Gouju, Merle, Narbonne, Patin, Pezard et Monsieur Carabeuf.

Représentants du syndicat scolaire et des communes : Mme Beuve, Mrs Fouillard, Guilleux, Paris

Excusés : Mmes Deslandes, Godet, Milot, Mrs Armand, Benard

1) Organisation du temps scolaire et modification des horaires à la rentrée 2019.

Lors du conseil d'école exceptionnel du lundi 8 janvier 2018, le retour à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée 2019, avait été entériné par le SIVOM, et par le conseil d'Ecole. Un nouveau vote doit être fait aujourd'hui avec les nouveaux membres du Conseil d'Ecole.

Qui est contre : 0            Qui s'abstient : 0            Qui est pour : 30

Le retour à la semaine de quatre jours est donc adopté à l'unanimité.

Les enseignants, en accord avec le SIVOM souhaitent une modification des horaires afin de permettre d'allonger de 15 minutes les matinées scolaires.

Les nouveaux horaires seraient donc : 8 h 45 - 12h            13 h 45 - 16 h 30

Qui est contre : 0            Qui s'abstient : 0            Qui est pour : 30

Les nouveaux horaires sont adoptés à l'unanimité et devront être notifiés au transporteur et à la DSDEN.

La procédure pour demander une dérogation à l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2019 demeure inchangée. Notre demande doit comporter les éléments suivants :

- un courrier du SIVOM indiquant pourquoi l'organisation scolaire existante n'a pas atteint les objectifs fixés
- une copie du PV du conseil d'école réuni durant cette année scolaire sur la question du retour à 4 jours et mettant bien en évidence les résultats du vote sur cette question.
- les nouveaux horaires souhaités compatibles avec les transports scolaires (à l'aide d'un document à remplir par le SIVOM).

Les enseignants demandent qu'une copie du courrier envoyé par SIVOM à la DSDEN leur soit transmise.

Le comité de pilotage doit se réunir prochainement afin de finaliser l'organisation de la pause méridienne. Les activités qui pourront être proposées sur le temps méridien à la rentrée prochaine dépendront des possibilités financières du SIVOM.

## 2) Temps du midi, gestion des conflits et responsabilité des différents intervenants.

Les enseignants constatent que des conflits récurrents ont lieu sur le temps périscolaire. Certains élèves ne respectent pas les adultes (insultes, gestes insultants...) et demandent que des sanctions soient prises. Il est important que le personnel se sente soutenu.

De plus, des parents nous interpellent sur des faits ayant lieu sur le temps périscolaire et pensent que c'est aux enseignants de les gérer. Nous souhaitons que soient clarifiées les fonctions et responsabilités de chacun afin d'apaiser le climat scolaire.

## 3) Prévision d'effectifs.

PS	42
MS	39
GS	36
CP	52
CE1	47
CE2	44
CM1	56
CM2	47
	<b>363</b>

A ce jour, après rencontre avec M Voisin, IEN de notre circonscription, notre école ne devrait pas être impactée par la carte scolaire.

## 4) Impact sur l'école des nouveaux lotissements.

Les trois communes se sont associées pour établir un PLU avec un cabinet commun, afin de maîtriser l'urbanisation.

Entre 2006 et 2018, 257 permis de construire ont été délivrés. A l'horizon 2033, 220 à 233 logements supplémentaires devraient se construire, mais ceci de façon échelonnée. Les trois communes ont réduit les surfaces à urbaniser en rendant les terres à l'agriculture.

Deux projets sont en cours, un lotissement de 50 parcelles sur Feuguerolles, un autre de 12 à Vieux. Un autre lotissement de 27 parcelles à Maltot est programmé mais différé à ce jour pour des raisons de fouilles archéologiques.

Il faut continuer à construire mais de façon raisonnée pour trouver un équilibre permettant le bon fonctionnement des différentes infrastructures.

## 5) Point sur les différents projets des classes.

- Les Incorruptibles de la maternelle au CM2  
Maternelle :
- Rencontre de Danse Folklorique avec leurs correspondants pour la classe de - MS/GS d'Estelle Robillard
- Venue d'une auteure pour les 5 classes de maternelle
- Sortie à la Ferme en fin d'année

### CP :

- 10 séances de piscine
- Sortie au théâtre
- Venue de Créa Bus projet commun aux CE1
- Musée des Beaux-Arts

### CE1 :

- Projet musique avec l'Ecole de Musique Orne et Odon, spectacle proposé aux parents des 2 classes le mardi 2 avril.
- Sortie à la mer en juin
- Projet orientation

### CE2

- Classe de neige en janvier  
Comme nous vous l'avions déjà annoncé l'année dernière, c'était notre dernière classe de neige et nous arrêtons avec un peu de déception au vu du comportement difficile de plusieurs enfants.

### CM1

- Jeux d'opposition
- Dans le cadre du service sanitaire, quatre étudiants en santé sont intervenus dans les classes sur le thème du sommeil et des écrans.

### CM2

- Projet kayak
- Echange avec le collège d'Evrecy : travail sur la programmation pour la classe de M. Bertrand avec un professeur de mathématiques, travail en anglais pour la classe de M. Dufrenne.
- Visite du collège d'Evrecy et de Verson (pour les élèves résidant à Maltot)
- Permis Vélo (gendarmerie)
- Permis Internet (gendarmerie)

Cette semaine tous les élèves de CM1 et de CM2 ont participé à la semaine des Mathématiques.

Chaque matin, ils ont participé à plusieurs ateliers de jeux mathématiques.

#### 6) Demande par les élèves de jeux dans la cour élémentaire.

Au vu de la taille de la cour de récréation, il est difficile de proposer des équipements aux élèves. Différents jeux (cordes à sauter, ballon) sont à leur disposition, mais le matériel n'est pas toujours respecté ainsi que les règles d'occupation des terrains mises en place.

#### 7) Conseil des enfants, existe-t-il encore ?

Le conseil des enfants n'a pas été renouvelé cette année.

#### 8) Depuis le 1er Janvier 2018, à l'initiative du Ministère de l'Ecologie, l'air des lieux accueillant du public doit être analysé, les bouches d'aération vérifiées. Est-ce que c'est fait pour l'école de Feuguerolles ?

Le SIVOM a pris contact avec des organismes qualifiés pour établir ces mesures.

9) Loi Ecole de la Confiance: direction de l'école élémentaire par les principaux de collège? Qu'en est-il à Feuguerolles?

Le projet de loi n'est pas encore voté et à ce jour, nous n'avons pas d'information précise.

Les établissements publics des savoirs fondamentaux seront constitués de classes du premier degré et du premier cycle du second degré. Ils seront dirigés par un chef d'établissement qui exercera simultanément les compétences attribuées au directeur d'école et les compétences attribuées au chef d'établissement.

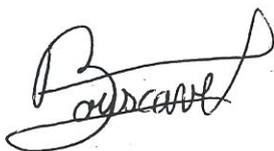
Un ou plusieurs chefs d'établissement adjoints, dont au moins un est en charge des classes du premier degré.

10) Est-il possible d'envoyer les factures de cantine par mail ?

A ce jour, il n'est pas possible d'envoyer les factures par courrier.

La directrice

Frédérique Bouscavet



Le secrétaire

Yann Dufrenne

